

Procès verbal Assemblée générale ASA-GE 2020

Date: Lundi 17.02.20

Lieu: HUG, salle 7A-7-731/732 (7ème étage)

Heure: de 20h à 22h15

Membres du comité présents: Alexandre Glasner, Yanis Achoui, Yannick Chevrolet, Natasha Amman, Benoît Aubertin, Emilie Straub

Membres du comité excusés: Emmanuelle Bourgeay, Céline Haon

Membres de l'ASA-GE présents: Ely Braun, Nicolas Lambercy, Alison Amiguet, Laurent De Giuli, Romain Dugast, Floriane Giuriani, Edgar Cardoso Inacio, Daisy La Monica, Marec Saillant, Alexandre Genolet, Yoan Gerber, Fausto Capponi, Vanessa Zanatta, Renaud Grandjean, Jérôme Christinet, Bernard Rob, Aude Lachat, Philippe Hauck, Véronique Dusserre Haegi, Marie-Hélène Imfeld, Mathieu Mayoraz, Loric Stuby, Fabien Rossi, Alexi Borel

Membres de l'ASA-GE représentés par procuration: Romain Vaillancourt, Fabien Rossi, Jean-Marie Casimo, Jérôme Dujoux, Philippe Guye-Bergeret, Stéphanie Henry, Christophe Delavy, Mathieu Gervais, Grégory Grange, David Thurre, Nicolas Cantin, Céline Nykiel-Mayor, Cédric Jan, Michel Hofer, Ewan Abbt

Invités: Marie Aumenier

Ordre du jour

1. Reconversion professionnelle pour les ambulancier-ères ES :

Une nouvelle approche.

Mme Marie Aumenier

2. Evolution du métier d'ambulancier-ères ES au sein du SMUR

Ely Braun

3. Validation du PV AG 2019
4. Mot du président & vice président Nouvelles de l'ASA
5. Points administratifs: Admission(s)/démission(s)
6. Comptabilité 2019
7. Rétrospective 2019
8. Projets 2020
9. Temps de parole pour les membres
10. Apéritif

1. Présentation de Mme Marie Aumenier "Une nouvelle approche":

La reconversion ne concerne pas tous les ambulanciers. Marie Aumenier demande qui a déjà pensé à la reconversion: toutes les personnes présentes.

La reconversion professionnelle est un sujet important pour les ambulanciers car l'espérance de vie dans le métier est estimée à 10 ans. Elle peut être volontaire ou involontaire.

Selon les statistiques, les femmes sont les plus touchées. En particulier parce qu'elles y sont plus contraintes pour des raisons familiales, parce qu'elles osent plus et parce qu'elles ont moins d'appréhension à se former. Le cahier des charges de l'ambulancier reste très figé. 16% des ambulanciers ont plus de 60 ans. MA explique ce qu'est l'employabilité: capacité à trouver et garder un emploi. Les passions sont utiles dans la reconversion.

Le travail nocturne est vu comme particulièrement pénible, pourtant c'est la pression et les difficultés psychiques et psychologiques qui sont les principales raisons de l'arrêt du métier. Pour la nouvelle génération, le bonheur au travail est très important. MA explique la notion de slashing: principe de travailler à temps partiel, et de compléter son quotidien avec une passion (le ski de randonnée) et un talent qui sera exploité (donner des cours de guitare). C'est une solution qui n'est pas idéale et précaire. C'est une alternative adoptée par des seniors qui ne trouvent pas d'emploi à 100%.

Les jeunes de la génération "millennials" s'adaptent aux nouveaux jobs non référencés. La Suisse est réactive pour créer des formations: pilote de drone, nettoyeur de Cloud, nettoyeur de profil de personnes décédées.

Le SEFRI: secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation. Il dépend de l'Etat. Il finance pour moitié les diplômes supérieurs qui sont très coûteux. La formation est financée même si elle aboutit à un échec mais il faut se présenter aux examens finaux. La clef pour la reconversion c'est être responsable de ce qui vous arrive et anticiper les besoins de compétences manquantes pour l'avenir. Fausto Capponi demande comment exploiter les compétences acquises.

MA répond qu'il faut détailler les compétences: il y en a 56. La chance est une compétence qui se développe.

Afin d'illustrer ses propos, MA met en lien la vidéo de Philippe Gabillet concernant la chance: <https://www.youtube.com/watch?v=FX8HoRk0eHA>

2. Présentation d'Ely Braun: "évolution du métier d'ambulancier-ère ES au sein du SMUR"

Actuellement, l'ambulancier SMUR est en classe salariale 14, les infirmiers HES sont en classe salariale 15 et les diplômés EPD ES sont en classe 16.

Depuis le 1er mars, il y aura 3 classes salariales différentes chez CASU pour le même cahier des charges. La seule possibilité de spécialisation c'est la formation EPD ES expert en régulation d'urgence. Actuellement, il y a très peu de possibilité de faire de nouvelles formations. Les formations sont uniquement accessibles sur dossier, il n'y a aucune assurance de pouvoir y accéder. Le diplôme ES est + reconnu au niveau européen qu'au niveau suisse. Projet SCORE: système compétence rémunération évaluation. Nouvelle méthode de calculer selon la loi, une méthode ne peut pas être utilisée plus de 15 ans.

Dans le projet SCORE l'ambulancier serait au niveau 9 (c'est n'est pas équivalent aux classes salariales actuelles). Niveau "assistant en soins" basé sur une évaluation de la formation et du métier datant de 2012. Les infirmiers HES seront au niveau 10, infirmiers spécialisés en 11 et le niveau souhaité pour les ambulanciers serait le niveau 10 "spécialiste A en thérapie". Il y a 1 an et demi s'est tenue une réunion à Berne avec tous les directeurs des écoles d'ambulanciers suisses. L'université de Zürich est en discussion pour rendre la formation des ambulanciers en HES. Les corps de Police et les enseignants s'opposent au projet SCORE car il sous-évalue leurs compétences. Ils subiraient une perte des avantages qu'ils ont actuellement.

La nouvelle loi sur les professions de la santé (LPSan) est entrée en vigueur le 1er février 2020. Dans ce texte ne figure plus le métier d'ambulancier. Monsieur Riva a été interpellé sur la question. Il répond que dans la LPSan le métier d'ambulancier a disparu car c'est un choix cantonal de reconnaître ou non les ambulanciers comme professionnels de la santé. Il souligne l'importance de se faire reconnaître.

Alison Amiguet demande ce qui va être fait pour tenter de résoudre cette situation. Ely Braun répond que dans un avenir proche, un travail va être fait pour mieux se faire connaître et reconnaître de la part des HUG et grand débat pour savoir si la formation passera de l'ES à la HES.

3. Validation du procès-verbal de l'AG 2019

Yanis Achoui demande aux membres de garder les questions pour la fin car il y aura un temps de parole prévu à cet effet à la fin de la réunion. Alexandre Glasner demande deux volontaires pour le rôle de scrutateurs. Se proposent spontanément Yoan Gerber et Alison Amiguet. AG tient à présenter les excuses de la part du comité quant au retard et à la qualité de ce procès-verbal. Un problème informatique ayant engendré la perte de l'enregistrement de l'AG a rendu la rédaction du PV extrêmement difficile. Suite à l'envoi du PV, une demande de modification a été soumise au comité de la part de Sébastien Pappalardo. Le changement a été fait.

Une première votation pour la validation du PV 2019 est faite:

Voix "Pour": 12

Voix "Contre": 3

Voix "Abstention": 11

Le PV est considéré comme accepté. AG reprend la parole mais les scrutateurs soulèvent le fait que les voix données par procurations n'ont pas été comptabilisées. Après explications, un second vote est effectué. C'est ce dernier qui sera pris en compte.

Pour la validation du procès-verbal de l'AG de l'ASA-GE 2019:

Voix "Pour": 18

Voix "Contre": 4

Voix "Abstention": 21

La validation du PV 2019 est donc acceptée.

4. Mots du président et du vice-président:

Le comité est toujours motivé malgré une réorganisation qui se voit nécessaire. La volonté du comité est toujours de fédérer au maximum les ambulanciers genevois. Durant cette année, le comité a pu se rendre compte que l'investissement requis était conséquent. Le comité a constaté que de nombreuses personnes dans le monde politique mais également dans le monde médical ne connaissent pas notre métier. La dynamique genevoise est extrêmement complexe et la communication est difficile. Dans les résultats positifs, AG constate une visibilité de l'ASA augmentée. Pour la suite, AG souhaite que le comité puisse plus anticiper les choses et augmenter les rencontres avec les différents partenaires et organismes.

5. Points administratifs:

Le magazine Star of Life est maintenant disponible sous format e-paper. Il suffit d'en faire la demande par e-mail à l'adresse: info@vrs-asa.ch

L'application ASA aura du retard et sa mise en fonction est retardée.

Démission: Céline Haon démissionne du comité. Yannick Chevrolet lit la lettre qu'elle a écrite aux membres. AG remercie Céline Haon pour son investissement au comité.

Admission: Philippe Guye-Bergeret se présente au comité. Emilie Straub procède à la lecture de sa lettre de candidature. Sa photo est projetée pour que les personnes qui ne le connaissent pas puisse voir qui il est.

Votation pour l'élection de Philippe Guye-Bergeret en tant que membre du comité:

Voix "Pour": 42

Voix "Contre": 2

Voix "Abstention": 0

Philippe Guye-Berget est élu à l'unanimité au comité de l'ASA-GE. Son mandat est de 3 ans, renouvelable 2 fois.

6. Comptabilité 2019:

Débit	Crédit
CHF 1465.85	CHF 2160.00

Infomaniak (mail, site internet)	Cotisations
Cotisations OrTra	
Case postale	
Manifestations	
Frais de transport	
Prix ESAMB	

La fortune de l'ASA-GE est actuellement de 8593.92 CHF

Renaud Grandjean demande comment la révision des finances est faite. AG explique que c'est le comité central qui s'en occupe via un organisme spécialisé.

7. Rétrospective 2019:

Journée du 144:

Elle s'est déroulée le dimanche 14 avril 2019 sur la plaine de Plainpalais, durant le marché. Nous avons donc bénéficié d'une très bonne visibilité et nous avons des visites sur le stand durant toute la journée. Nous avons un stade avec une ambulance, divers mannequins de réanimation.

Des étudiants de l'ESAMB étaient pour former les gens aux gestes de réanimation et les membres de l'ASA présentaient le métier et répondaient aux questions. Nous avons eu la visite de M. Mauro Poggia dans la matinée. M. Valère Veyrat est venu dans l'après-midi et s'est porté volontaire comme patient pour une simulation d'intervention. Le SMUR était également présent pour la simulation.

De nombreux ambulanciers de service ce jour-là sont venus et se sont également portés volontaire pour répondre aux questions et faire visiter les différentes ambulances.

Journée de la Sécurité à Thônex:

Elle s'est déroulée le samedi juin 2019 à Thônex. Les sapeurs-pompiers de Thônex étaient les organisateurs. Journée multi-partenaires:

- Police cantonale/municipale
- Pompiers de Thônex
- Pompiers du SSLIA
- SMUR
- Rega 15

- ACE
- ASA

Stand classique avec présentation du métier et démonstration sur une grande situation: Patient polytraumatisé suite à un AVP scooter.

Projet de loi 12053A:

Dans les différents courriers et lors de son audition par la commission de la santé genevoise, l'ASA-GE a basé son argumentaire sur 4 points.

Points modifiés:

- Le 144 engage l'ambulance de proximité pour toute intervention sanitaire
- La réintégration du SSLIA dans le texte de loi

Points modifiés:

- Faire reconnaître l'ambulancier-ère ES comme un-e professionnel-le de la santé en modifiant l'intitulé de la loi
- 144 indépendant des HUG

Emission RTS 36.9:

Les producteurs de l'émission ont contacté l'ASA-GE afin de tourner un reportage sur les prises en charge à caractère sociales. La volonté de la RTS était de suivre un même équipage plusieurs jours de suite. L'équipe a donc suivi un équipage d'SK (Yanis Achoui) et un équipage d'ACE (Alexandre Glasner). Le reportage a également été tourné sur le canton de Neuchâtel. Le reportage devait être diffusé le 5 février 2020 mais a été reporté au 13 mai car une émission sur le coronavirus a été diffusé à la place.

Texte de l'émission:

“ À quoi sert l'ambulance ?

Les ambulanciers ont reçu l'une des meilleures formations techniques et médicales au monde. Pourtant sur le terrain, ils vont devoir faire face à des situations psychosociales qui ne nécessitent ni trousse d'urgence, ni brancards.

On imagine que leur travail se déroule sur le front des maladies et des accidents graves. Mais dans les grandes villes, seulement 20% des interventions nécessitent des soins d'urgence. Les ambulanciers font surtout face à des interventions psychosociales. Une zone grise dans lesquelles les jeunes urgentistes à peine sortis de formation se sentent, parfois, démunis. Les rapports humains, ça ne s'apprend pas forcément à l'école. Précarité, alcoolisme, toxicomanie, menace de suicide... Ces situations à répétition au cœur de la misère sociale mettent ces professionnels de la santé à rude épreuve. Des images sur le terrain et leurs témoignages poignants en attestent.

Un reportage de Nicolas Pallay “

Rabais pour les membres de l'ASA-GE:

Yannick Chevrolet nous présente les partenariats qui sont en négociations ou qui ont été acceptés pour les membres de l'ASA-GE et certaines fois pour l'ensemble des membres de l'ASA.

Partenariats acquis:

- Let's Go fitness:

Abonnement 12 mois (z) <i>Paiement 1 à 4x sans frais</i>	Abonnement 24 mois (z) <i>Paiement 1 à 4x sans frais</i>	Abonnement 12 mois (z) <i>Paiement mensuel</i>	Abonnement 24 mois (z) <i>Paiement mensuel</i>
CHF 99.- (finance d'inscription)			
952.- au lieu de 1'190.-	1752.- au lieu de 2'190.-	87,20 au lieu de 109.-	79,20 au lieu de 99.-
★ Option Premium: CHF 240.-/an (au lieu de 300.-)		★ Option Premium: CHF 20.-/mois (au lieu de 30.-)	
Facilité de paiement: 1x, 2x, 3x ou 4x		★ L'option PREMIUM comprend le service linge (petit et grand linge) + 1 café ou 1 sel minéral (au choix) à chaque séance d'entraînement.	

SERVICES

- Accès à **tous les clubs** avec **1 seul abonnement**. Liste complète sur www.letsгоfitness.ch/clubs
- Nombreux cours collectifs **dynamiques et variés**
- Espace **wellness** (hammam, sauna, jacuzzi)
- Elaboration et suivi de **programmes personnels** adaptés inclus

AVANTAGES

- Possibilité de **suspendre*** votre abonnement **sans frais** et **sans justificatif** de 7 à 90j/an
- **Jusqu'à Fr. 800.- remboursés*** selon votre assurance maladie complémentaire
- ★ **Option Premium:** service linge + 1 sel minéral ou café/visite
- Facilité de paiement jusqu'à **4 fois sans frais**
- Ce tarif est **valable** pour les **conjoints** et **enfants** vivant sous le même toit

- Rovia Rothrist



Chaussure de sécurité « **Genius Raptor** »

Prix normal: 179.- frs HT

Prix négocié pour VRS/ASA Suisse :

169.- frs HT à l'unité

159.- frs HT à partir de 10 paires

Taille disponible 36 à 48

Site: <https://rovia.ch/produkt/sicherheitsschuh-genius-raptor/#tab-id-2>

Stefan Lüthi

Technischer Sachbearbeiter Aussendienst

stefanluethi@rovia.ch

conseillé technique et vente

+41 79 306 91 50

- Libraire Ellipse:

10% de rabais sur l'ensemble des ouvrages (sauf le SURF Med)

Librairie Ellipse, Rue Rousseau 14, 1201 Genève

Partenariats en négociation:

- Security Division Genève et Lausanne (démarrera lorsque l'app de l'ASA sera officiel)
- Groupe Ringier (en attente de réponse/négociation en cours)

Rappel du comité central: un partenariat avec SERMED est valable pour tous les membres de l'ASA. SERMED offre des conseils en assurances et prévoyances, fiduciaire et formation continue générale. Pour toute demande de renseignement, contacter directement le comité central à l'adresse: info@vrs-asa.ch

8. Projets 2020:

Journée du 144 et opération RTS "Coeur à Coeur" en décembre:

Emilie Straub nous explique que cette année, le 14 avril tombe sur un mardi, durant la semaine des vacances de Pâques. Il risque d'y avoir que peu de personne et la visibilité ne sera pas exceptionnelle. Elle propose de ne pas organiser d'action le 14 avril et, à la place, monter une action de récolte de dons à l'occasion de l'opération "Coeur à Coeur" de la RTS qui aura lieu en décembre.

Pour rappel, cette opération a pour but de récolter des fonds pour soutenir la précarité de jeunes et la maltraitance des enfants en Suisse. Cette récolte de dons est gérée par "la Chaîne du Bonheur". Pour rendre cette opération dynamique, des animateurs de la RTS se retrouvent enfermés durant env. 144 heures dans un cube de verre sur la place centrale à Lausanne ou sur la place du Midi à Sion. De nombreux concerts, animations et spectacles sont au programme. Durant cette semaine, la population est invitée à mettre en place des actions de récolte de dons. Par exemple sous forme de défis, d'action sportive ou de vente de charité. Les éditions précédentes ont remporté un vif succès.

Emilie Straub propose de monter une action qui ferait penser à ce que l'on fait durant la journée du 144, à savoir monter un stand pour présenter notre métier, nos équipements et ambulances. Et le cœur de cette action serait d'effectuer un massage cardiaque durant 144 minutes sans discontinuer. L'idée serait d'interpeller les passants afin de les faire participer et cela nous permettrait de rappeler les gestes de réanimation en même temps. Toutes ces idées sont des propositions et ES propose d'ouvrir la discussion afin de choisir ce que l'on fait.

Vanessa Zanatta trouve l'idée bonne mais est préoccupée par la météo du mois de décembre. ES propose de trouver un endroit comme le Noël aux Bastions où les gens sont souvent nombreux et nous pouvons tout à fait monter une structure pour nous mettre à l'abri. Renaud Grandjean demande si les autres sections de l'ASA vont participer. ES répond qu'elle voulait déjà avoir l'avis de la section genevoise avant de proposer à l'ensemble de la romandie mais que ce serait bien de pouvoir élargir aux autres sections. Fausto Capponi trouve dommage de ne rien faire lors du 14 avril car si l'opération de décembre ne se fait pas, nous aurons perdu une occasion de faire parler de notre métier. Alexandre Glasner propose de réfléchir à une alternative audiovisuelle pour le 14 avril. Par exemple, pourquoi ne pas faire une émission radio.

Après discussion avec l'assemblée, il est décidé de maintenir la journée du 14 avril et de monter une action pour l'opération "Coeur à Coeur" en décembre.

Check-list ACR:

Natasha Ammann présente un projet porté par des ambulanciers tessinois de chez SK. Ce projet consiste en une check list, inspirée de la pratique dans le milieu aéronautique, qui permettrait d'augmenter la qualité des réanimations cardio-pulmonaires professionnelles. Alexi Borel explique que c'est une aide à l'action, à remplir durant les différentes étapes de la réanimation afin de s'assurer que tous les gestes et actions ont été effectués. Le but n'est pas de modifier la pratique déjà bien en place car cette check-list est basée sur les algorithmes utilisés actuellement. De plus, cela simplifiera le remplissage des formulaires "SWISS RECA". Cette check-list est déjà utilisée depuis plusieurs années au Tessin et a fait ses preuves. La check-list va être mise en pratique chez SK puis, dans la mesure du possible, élargie à tout le canton.

ASU-OP:

Alexandre Glasner explique que l'ASA-GE a été invitée de manière officieuse à rejoindre l'ASU-OP. Cette adhésion a été soumise à votation mais le comité de l'ASA-GE n'a pas eu la possibilité de venir se présenter afin de clarifier ses intentions. L'idée était que l'ASA-GE puisse avoir un rôle uniquement consultatif afin de savoir ce qu'il se passe sur le canton et relayer au mieux les informations.

Les membres de l'ASU-OP ont refusé cette adhésion car les intentions de l'ASA-GE ont été mal interprétées. Philippe Hauck intervient et conseille au comité de mieux se renseigner car selon lui, cette dernière information est inexacte.

Vanessa Zanatta, qui est la représentante des ambulanciers et techniciens ambulanciers auprès de la commission, rappelle l'importance de lui faire parvenir les préoccupations ou questions afin qu'elle puisse les faire remonter.

Assemblée des présidents:

Plusieurs projets en cours dans différentes sections. En Valais, développement de la sensibilisation via des moyens numériques aux journées du 144.

Sur le canton de Vaud, création d'une entité qui fait le lien entre le pré-hospitalier et les politiques dans le but d'améliorer la communication..

Zones 30 km/h: Depuis le 2 décembre, le boulevard du Pont d'Arve et le boulevard de la Tour ont été limités à 30km/h. C'est un test qui va durer une année dans le but d'étendre la mesure à l'ensemble des grands axes de 22h à 6h.

Rappel: + 2x la vitesse autorisée: considéré comme chauffard et pénalement responsable. Même avec les signaux prioritaires. Faire frond avec police et pompiers.

Deux motions déposées par Olivier Feller et Nicolas Rochat Fernandez au conseil national ont été rejetées.

Christian Lüscher; député au conseil national, a déposé une motion qui modifierait la loi et en particulier les sanctions.

Pour une meilleure appréciation des circonstances prises en compte par les conducteurs de véhicules du service du feu, du service de santé, de la police ou de la douane lors de courses d'urgence

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20190416>

9. Parole aux membres:

Vanessa Zanatta demande s'il est possible d'avoir le PV de l'assemblée plus rapidement. Emilie Straub répond que l'objectif est de transmettre le PV dans un délai de 2 semaines.

Marc Saillant demande des précisions concernant la problématique du clivage privé/public. Alexandre Glasner répond que le comité a ressenti qu'au niveau politique le clivage privé/public se faisait fortement ressentir. L'idée est d'améliorer la communication avec Alexandre Genolet (SIS) et Philippe Hauck (SSLIA) afin d'être le plus univoque possible.

Fausto Capponi demande une précision concernant le PL et plus particulièrement par rapport à l'ambulance de proximité. Yanis Achoui répond que dans le PL "l'ambulance dédiée" du SIS est mobilisable pour des missions spéciales Police/Pompiers et qu'il n'y a pas d'autres informations disponibles.

Yanis Achoui interpelle Alexandre Genolet en lui demandant s'il est d'accord d'apporter des précisions. Alexandre Genolet déplore le fait que beaucoup de personnes du monde politique font preuve de méconnaissance vis à vis du préhospitalier mais que l'inverse est aussi très présent et qu'il faut faire très attention aux rumeurs qui sont bien souvent fausses.

Il précise:

Concept SSO : le terme SSO n'est pas utilisé pour désigner une ambulance. Le véhicule SSO est composé d'un ambulancier SIS ainsi que de deux secouristes du groupe PICA. Les personnels SSO ont pour but d'évaluer l'état physique des intervenants et de procéder, si nécessaire, à leur reconditionnement, sur les lieux même de l'événement. Un des objectifs est de remettre rapidement les ambulances mobilisées à disposition du dispositif cantonal. Les personnels du SSO peuvent, au besoin, assurer la prise en charge de blessés en attendant l'ambulance de proximité.

Ambulance dédiée : Cette ambulance est composée, en principe, d'un/e ambulancier/ère du SIS et d'un/e ambulancier/ère du SSLIA. L'ambulance dédiée part en soutien pour les intervenants (police et sapeurs-pompiers) mais, en fonction de l'ordre d'arrivée des moyens sanitaires, elle peut effectuer d'autres missions (conduite sanitaire, accès particulier au patient, soutien technique,)

Marie-Hélène Imfled rappelle que la nouvelle médecin cantonal va bientôt prendre ses fonctions et propose que l'ASA-GE organise une rencontre afin de présenter notre métier et notre association. Alexandre Glasner lui répond que c'est une très bonne idée mais que lors de la rencontre, un représentant du SIS et du SSLIA soit également présent afin de représenter les ambulanciers dans leur globalité.

Yanis Achoui ajoute que le comité recherche toujours des nouveaux membres en particulier pour les entités qui n'y sont pas représentées (SMUR, REGA, SIS, SSLIA, CASU).

Alexandre Glasner remercie les membres présents à cette assemblée et les invite à partager l'apéritif.

Fin de l'assemblée à 22h14.

Procès verbal rédigé par Emilie Straub, responsable communication et médias.

Lu et approuvé à Genève, le 11 mars 2020

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Vice-Président

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'A' followed by the name 'Glasner' and a long horizontal stroke.